



Les enjeux économiques de la mise en œuvre du statut d'auto-entrepreneur

Abdellah EL FERGUI, Président de la
Confédération Marocaine de TPE-
PME (Très Petite Entreprise - Petite et
Moyenne Entreprise)

Historique de la création de la Confédération Marocaine des TPE- PME

- Création du mouvement des jeunes entrepreneurs dans le début des années 90 :
- 1992 et 1995 création des associations des jeunes entrepreneurs dans divers régions et communes du Maroc
- 1995 – Création de la Fédérations des Associations des Jeunes Entrepreneurs du Maroc (FAJEM).
- 2000 – Création de la confédération Marocaine de la Jeune Entreprise (CMJE)
- 2007 – création de la Fédération des Associations de la Jeune Entreprise du Nord (FAJEN)
- 2011 – création de la Confédération Marocaine de TPE-PME



Historique des programmes gouvernementaux

- Différents programmes et lois en faveur des Jeunes Entrepreneurs et jeunes entreprises ont été mis en place depuis les années 90:
- Crédit Jeune Promoteur début des années 90
- Crédit Auto-emploi
- Crédit Moukawalati
- Les locaux professionnels (lois 13 /94 et 14/94)
- Les maisons de la Jeune Entreprise



Les raisons de la réussite ou des échecs de ces différents programmes

- Pourquoi certains programmes ont atteint leurs objectifs.
- Pourquoi d'autres ne les ont pas atteint

Genèse du statut d'Auto-entrepreneur au Maroc

- La confédération Marocaine de TPE-PME a participé au lancement du projet de lois en 2012 par l'ancien Ministre des Affaires Générales du Gouvernement (MCGG) et le ministre Amara ancien ministre du Commerce et d'Industrie.
- Participation de la Confédération au Focus groupe au sein de Maroc PME (Ancien ANPME) dès 2013



Point de vue de la Confédération sur le statut de l'Auto-entrepreneur

- Manque d'information au niveau des points de dépôts des dossiers (Poste)
- La liste des activités est très limitée et exclus la majorité des activités
- Les procédures sont très longues
- Manque d'accompagnement
- Manque d'information et de sensibilisation dans les différents communes et régions en dehors de l'axe Casa– Rabat.
- Manque de formation du formateur et des conseillers

Les recommandations de la Confédération

- Créer un comité national d'Auto-entrepreneur coordonnées par Maroc-PME et qui regroupera les différents intervenants.
- Une campagne médiatique très forte dans les différents médias (journaux, Radio, TV, Réseaux Sociaux, etc...)
- Une coordination avec les différents intervenants sur le terrain pour cibler les vrais futurs Auto-entrepreneurs
- Formation des Formateurs et conseillers qui devront accompagner les futurs Auto-entrepreneurs



Rôle de la tutelle

- **Surtout le ministère concerné doit suivre une approche participative durant toutes les étapes de réalisation de ce nouveau Statut d'Auto-entrepreneur**